

officiel géographique fournit la totalité des dénominations des communes françaises. L'Institut géographique national a surtout recueilli sur le terrain les toponymes appelés à figurer sur les cartes publiées par lui et a procédé à la normalisation de leurs graphies. Ces travaux portent sur une superficie de 76 720 km² environ, cartographiés à l'échelle du 1/25 000. Il ne s'agit évidemment ici que de la carte de base, les cartes à des échelles inférieures en étant dérivées. Un certain nombre de feuilles intéressant les Nouvelles-Hébrides, la Polynésie française, les Terres australes et antarctiques françaises ont également été publiées à différentes échelles (1/20 000, 1/50 000 et 1/100 000), avec normalisation des graphies des toponymes figurant sur ces publications.

En dehors du territoire national, l'Institut géographique national a poursuivi ses travaux de rassemblement des toponymes et de normalisation des graphies au titre des programmes d'aide ou de coopération concernant les séries de cartes au 1/200 000 des pays ci-après : Cameroun, Congo (Brazzaville), Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo. Ces travaux

couvrent, dans l'ensemble, 115 feuilles au 1/200 000 dans le découpage de la Carte internationale du monde. De semblables travaux ont été exécutés en vue de la publication de cartes à l'échelle de 1/50 000 pour les pays suivants : Cameroun, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Niger, République centrafricaine, Tchad et Togo, soit à la demande des Etats concernés, soit au titre de programmes d'aide ou de coopération. Ces travaux portent sur 98 feuilles au 1/50 000.

Enfin, dans le cadre de conventions de coopération cartographique passées avec les autorités officielles de l'Algérie, l'Institut géographique national a recueilli et normalisé les noms qui doivent figurer sur les séries de cartes aux échelles suivantes : 1/25 000, pour une superficie correspondant à 97 feuilles; 1/50 000, pour une superficie correspondant à 15 feuilles; 1/200 000, pour une superficie correspondant à 15 feuilles. Il s'agit dans les trois cas des cartes de base appropriées à certaines régions de caractéristiques bien définies, mais seules les cartes aux échelles de 1/25 000 et de 1/50 000 ont récemment donné lieu à des travaux sur le terrain pour le rassemblement des noms.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE BRÉSIL*

A l'échelon national, la responsabilité des décisions concernant les problèmes de toponymie incombe au Comité national de planification et de normalisation pour la géographie et la cartographie (CONPLANGE), créé dans le cadre de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (Fondation IBGE) par décret législatif n° 161 du 13 février 1967, et comprenant des représentants de divers organismes fédéraux et des Etats.

A sa réunion plénière de juillet 1971, le Comité national de planification et de normalisation a examiné et approuvé des modifications de la nomenclature des toponymes portés sur les feuilles de la Carte internationale du monde au 1/1 000 000 qui couvrent le territoire du Brésil.

Le Comité a formé un sous-comité des données géographiques, chargé des études concernant les noms géographiques et la toponymie, ainsi que les sujets qui s'y rattachent.

Dans le cadre de la Fondation IBGE, le Service de la documentation et des renseignements géographiques et cartographiques étudie la graphie des noms géographiques et d'autres problèmes toponymiques, et édicte des règles à cet égard. Ce service reçoit de nombreuses demandes, notamment en ce qui concerne la nomenclature des détails géographiques d'intérêt direct pour les chemins de fer. Ces activités sont coordonnées par la Division de la coordination des renseignements du Service de la documentation qui s'est doté à cet effet de personnel spécialisé.

Il convient de mentionner particulièrement les travaux de l'Association brésilienne des normes techniques qui s'occupe depuis 1970 de coordonner les activités des divers organismes officiels et privés dans le domaine de la terminologie géographique.

En outre, l'Association a constitué un comité chargé d'étudier la terminologie relative aux questions d'urbanisme; ce comité comprend des représentants de l'Institut des architectes du Brésil, de l'Institut brésilien d'administration municipale, de la Fondation IBGE (comprenant l'Institut brésilien de géographie et l'Institut brésilien de statistique) de l'Association de génie civil de la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université fédérale de Rio de Janeiro, du Ministère de l'industrie et du commerce, de l'administration de l'Etat de Guanabara et d'autres organismes, ainsi que des personnalités éminentes des milieux de l'architecture et de l'urbanisme, comme Lúcio Costa, Oscar Niemeyer, Burle Marx, Henrique Mindlin et Maurício Roberto, pour ne nommer que quelques-uns.

L'Institut brésilien de géographie a rédigé un document intitulé «*Léxicos sobre Urbanismo*» (Répertoires des termes d'urbanisme), qui doit servir de base aux activités du comité.

En 1970, la Fondation IBGE a créé un comité chargé d'examiner, en se référant aux travaux antérieurs de la Fondation, les cas les plus importants de graphies contestées de noms de villes et villages brésiliens et de faire des propositions concernant les critères à adopter lors de l'étude des problèmes actuels et futurs.

L'université de São Paulo a préparé et publié en 1968 un index des toponymes portés sur les feuilles de la carte internationale du monde au millionième qui couvrent le territoire brésilien.

En 1971, l'Institut brésilien de géographie a publié une réédition poussée de cet index, qui tient compte de nouvelles recherches plus poussées et des décisions de la Conférence technique des Nations Unies sur la carte internationale du monde au millionième, tenue à Bonn en 1962.

* Le texte original de ce rapport, soumis en anglais, a paru sous la cote E/CONF.61/L.69.

Annexe

DÉCISION N° 18/70 DU 3 NOVEMBRE 1970 DE L'INSTITUT BRÉSILIEN DE GÉOGRAPHIE ET DE STATISTIQUE

Le Président de la fondation intitulée « Institut brésilien de géographie et de statistique », en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'article 19(e) des statuts, et au vu des comptes rendus n° 1845/69 de l'IBGE,

Considérant qu'il est souhaitable et nécessaire d'instituer des règles en vue de la normalisation des graphies des noms de villes et villages brésiliens figurant sur les documents publiés sous l'égide de la Fondation IBGE,

Décide de nommer les personnes dont les noms suivent : Orlando Valverde, professeur adjoint (4-C), ancien membre du Conseil géo-

graphique national du Service de géographie de l'Institut brésilien de géographie, Henrique De Azevedo Sant'anna, chef de la Division de la coordination des renseignements, Maria Baker de Andrade Botelho, chef de la cartothèque, tous deux du Service de documentation et de renseignements géographiques et cartographiques de l'Institut brésilien de géographie, Paulo Augusto de Alencar, chef de la Division de documentation, et Nélia Leao Dos Santos, chef de la Section des périodiques de la photographie et des archives, tous deux du Centre d'information documentaire et statistique de l'Institut brésilien de statistique, comme membres d'un comité placé sous la présidence de la première personnalité nommée et chargé d'examiner les cas importants de graphies contestées des noms de villes et villages brésiliens et d'établir un rapport détaillé de leurs conclusions sous forme de propositions concernant les critères à adopter lors de l'étude des problèmes actuels et futurs.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE GUATEMALA*

On trouvera dans le présent rapport un exposé succinct de l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms géographiques au Guatemala depuis le mois de septembre 1967, date de la première Conférence des Nations Unies sur cette question.

Organisme national chargé des noms géographiques

En 1959, M. Alfredo Obiols Gómez, directeur général de l'Institut géographique national, a créé une commission mixte des noms géographiques, jetant ainsi les bases nécessaires pour la normalisation des noms géographiques dans le pays. Le 2 mars 1968, la note n° 420 du Directeur général de l'Institut géographique national transformait le nom de cette commission en Autoridad Nacional de Nombres Geograficos de Guatemala (Organisme national chargé des noms géographiques du Guatemala).

Normalisation nationale

La normalisation nationale est du ressort de l'Autoridad Nacional de Nombres Geograficos de Guatemala. Des procédures de normalisation ont été promulguées par M. A. Obiols Gómez le 22 juillet 1960, puis mises en application et complétées pour tenir compte des dispositions pertinentes de la résolution 4 de la Conférence de Genève de 1967.

Comme document de travail de la deuxième Conférence, le Guatemala a présenté, au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire, le rapport intitulé « Normalisation nationale ». Dans ce document, le professeur Francis Gall expose la procédure qui est suivie en matière de normalisation nationale des noms géographiques, dont plus de 120 000 ont déjà été étudiés en vue de leur inclusion dans la deuxième édition du Dictionnaire géographique du Guatemala.

Parallèlement à la normalisation nationale des noms géographiques, on procède, en consultation avec l'Instituto Indigenista Nacional et avec l'assistance de l'Insti-

tuto Linguistico de Verano (Institut linguistique d'été), à la normalisation de dix-neuf des principales langues indigènes du Guatemala, ou plutôt de ceux de leurs alphabets qui ont été officiellement reconnus à ce jour. Ces alphabets doivent être publiés dans un appendice du *Dictionnaire géographique* qui contiendra une introduction générale aux alphabets mayas, une explication générale des signes graphiques mayas (voyelles et consonnes) ainsi que l'alphabet caribe. Cet appendice doit aussi être publié séparément pour chacun des alphabets suivants :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| 1. Achi | 11. Mopán Maya |
| 2. Aguacatèque | 12. Pocomchi |
| 3. Cakchiquel | 13. Pocomam |
| 4. Caribe | 14. Quiché (quatre dialectes) |
| 5. Chuj | 15. Rabinal Achi |
| 6. Ixil | 16. Tzutujil |
| 7. Jacaltèque | 17. Chorti |
| 8. Kanjobal (deux dialectes) | 18. Itzá |
| 9. Kekchi | 19. Uspantèque |
| 10. Mam | |

Des études sont en cours sur les termes et les définitions. L'un des documents présenté à la deuxième Conférence sous le titre « Quelques termes géographiques et définitions en usage au Guatemala » sera également incorporé à la deuxième édition du *Dictionnaire géographique*.

Supplément au Dictionnaire géographique du Guatemala

En 1968, le Guatemala a publié un supplément au *Dictionnaire géographique du Guatemala* en deux volumes, dont le premier compte 288 pages et le deuxième 279 pages. Pour compléter la documentation de la Conférence, un exemplaire de cet ouvrage a été mis à la disposition des participants.

Dictionnaire géographique du Guatemala

La première édition (2 700 exemplaires) du *Dictionnaire géographique du Guatemala* publié en deux volumes — le premier, de 499 pages, a été publié en 1961 et le

* Le texte original de ce rapport, soumis en espagnol, a paru sous la cote E/CONF.61/L.72.